

## Les travaux du site Renault-Nissan à Tanger lancés en avril

30/01/2008

«Tout a fait. Nous sommes fiers d'accueillir le groupe Renault Nissan à Tanger. C'est une formidable opportunité pour le Maroc d'afficher clairement ses prétentions sur le marché mondial de l'automobile. Dans la course à la mondialisation, nous démontrons ainsi notre capacité à être des entrepreneurs mondialisés», déclare Mohamed Ali Enneifer, président de l'association des investisseurs de la zone franche d'exportation de Tanger. En outre, la «free zone», située à l'entrée de la ville du Détroit (et à une dizaine de minutes du lieu où sera basé le futur site Renault via une voie autoroute prévue à cet effet), devrait accueillir de nouveaux entrants.

«En effet, nous attendons une vingtaine de nouveaux sous-traitants qui seront installés dans la zone franche afin de répondre aux besoins et aux attentes de l'Alliance Renault-Nissan. Une superficie de 300 hectares a été dégagée pour assurer leur accueil», déclare Jamal Mikou, en charge de la coordination du projet. Autant dire que l'arrivée de Renault-Nissan va considérablement modifier le paysage économique. 3000 emplois directs, 30 000 emplois indirects, et un bassin économique dynamique à la clé. Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes, n'est ce pas ?

Représentant un investissement global de plus de 600 millions d'euros, le site complétera le dispositif de Renault pour les véhicules «low cost» dérivés de la plateforme Logan et celui de Nissan pour la fabrication de véhicules utilitaires, nouvelle génération. Cependant, cet investissement comporte des «règles» à respecter. Ainsi, le Maroc devra honorer son contrat d'engagement à savoir être fin prêt le jour «j» et à l'heure «h». Contrairement à ce qui a été annoncé en grande pompe à la Primature, le 18 janvier 2008, le lancement des travaux est prévu courant avril 2008, et non en février. Ceci n'a pas de véritable incidence. Ce qui pourrait devenir problématique, par contre, c'est un retard dans la livraison du site, comme défini dans les clauses du «contrat», et autres non respect d'engagement. La facture pour une journée de retard s'élève à...3 millions de dirhams, soit 300 000 euros.

Du côté des ressources humaines, certains entrepreneurs tangérois émettent des réserves. «C'est un des points que nous comptons aborder avec les responsables de Renault Tanger Méditerranée. Nous craignons une mainmise de leur part sur les ressources humaines par une politique de surenchère. La formation des ressources humaines, qualifiée dans les domaines respectifs que sont l'assemblage, le câblage, électricité,... a été assurée par les opérateurs, parfois au détriment de leurs entreprises. Je ne connais pas la politique de Renault-Nissan en matière de ressource humaine lors d'une implantation à l'étranger, mais nous ne manquerons pas de les interpeller», poursuit Mohamed Ali Enneifer.

Avec un site d'une capacité opérationnelle de 400 000 véhicules/an à terme (200 000 véhicules/an à fin 2010) l'alliance Renault-Nissan disposera d'un des complexes industriels les plus importants du bassin Méditerranéen. Choix stratégique ou considération politique (influence de la France) ? «Renault-Nissan est une entreprise, elle ne fait pas de politique. Ce n'est ni son métier ni sa vocation. Notre implantation au Maroc, et à Tanger en particulier, obéit à la stratégie du groupe et à sa politique», indique Bernard Rey, directeur délégué à la présidence de Renault.

Rachid Hallaouy  
Copyright Yabiladi.com

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=economie&id=1509>